

## LE SIMPLE FAIT QU'ON ASSURE LEURS PRÉSENCES CHEZ LES AA C'EST DÉJÀ TRÈS BIEN

Bien des bruits courent au sujet des assignations contraignantes, qui nous sont recommandées par certains services extérieurs; mais nous devrions être conscients que bien souvent, ces alcooliques qui souffrent encore deviennent de sobres membres AA.

Récemment, je voyais entrer dans une réunion un homme qui était manifestement un nouveau. Il regardait nerveusement autour de lui et paraissait très mal à l'aise. Comme personne ne s'approchait de lui, moi, je l'abordai: je le saluai en lui disant bonjour et je lui demandai s'il avait déjà assisté à une réunion AA auparavant. Il sortit une feuille de papier en expliquant qu'il n'était là que pour la faire signer à l'intention de son agent de probation. J'employai quelque temps à le convaincre de ne pas s'en aller et d'accepter une tasse de café. Il insistait pour se déclarer non alcoolique - on lui avait mis un carcan, disait-il. A son avis, son agent de probation était un idiot. Son haleine dégageait une discrète odeur d'alcool, ce qui m'inspira d'user de beaucoup de patience. Je l'approuvais sur tous les points, espérant qu'en retour, il accepterait d'assister à la réunion.

Pendant qu'il écoutait le conférencier, mon esprit travaillait en surtemps. Il y a maintenant trois ans que je travaille sur deux paliers. C'est une expérience joyeuse pour moi. De temps à autre, j'entends des murmures chez les AA au sujet de ces "merveilles de quatre-vingt-dix jours" et je regarde derrière moi avant de me rendre compte que c'est bien moi la cible de la flèche, ou l'un de mes collègues. Car nous sommes nombreux en commençant par le Dr Bob qui fut le premier à chapeauter la double thérapie (comme membre AA et thérapeute pour alcooliques).

Puis j'entends des critiques sur la façon dont certaines personnes sont dirigées vers le mouvement, et cela m'agace - ou, devrais-je dire, avait l'habitude de m'agacer. Quant à moi, j'approuve toute méthode sérieuse dont l'effet est de conduire des gens à s'asseoir dans l'auditoire d'une réunion ouverte, pour voir ce que nous avons à offrir.

Néanmoins, je ne peux faire la sourde oreille aux remarques défavorables que j'entends dans cette Fraternité à qui je dois la vie. La voix de celui qui exprime de tels blâmes peut être bien faible, mais j'ai tout simplement le devoir de l'écouter et de

faire un inventaire continu pour découvrir si ces blâmes sont fondés ou non.

Il y a tellement de façons différentes de considérer le problème du "double-chapeautage" et les références contraignantes d'une part, et la coopération d'AA avec les services de l'extérieur de l'autre, à tel point que j'en éprouve une certaine frustration quand j'essaie de les énumérer par écrit. Après tout, les mécontents ont plutôt raison quand ils disent qu'AA change. C'est vrai. Parfois on se demande: un tel changement est-il bon? Est-ce qu'on ne se rapproche pas un peu trop dans AA de la création d'une élite professionnelle? Sommes-nous en train d'accepter la séduction des projets subventionnés et des professionnels impressionnants?

Prenons un véritable changement fondamental: la désintoxication dans les hôpitaux. Dans certaines régions, il y a belle lurette qu'on ne va plus tenir compagnie à un ivrogne pendant toute une nuit. Certains membres AA diront, "Dieu merci", puisque dans le passé, nous avons perdu plusieurs personnes qu'un secours professionnel aurait rattrapé. D'autres disent que nous perdons la joie personnelle d'un travail pénible bien accompli, que l'activité de Douzième Étape est en perte de vitesse. Quant à moi, il m'est bien difficile de passer sous silence les avantages du traitement médical pour la désintoxication aiguë. Dans les régions qui profitent d'une clinique de désintoxication bien montée et capable d'établir un diagnostic élémentaire, la conscience du groupe s'exprime avec force et clarté. Les groupes AA veulent ce service et ils s'en servent.

Après la phase de désintoxication, la coopération entre les AA et les hôpitaux devient plus complexe. Occasionnellement, les hôpitaux ou d'autres services tenteront d'absorber le programme AA et de le présenter comme une aile de leur service. Ordinairement ça ne réussit pas longtemps. L'expérience démontre qu'AA réussit au meilleur de sa performance, n'importe où il peut oeuvrer en toute liberté et de façon autonome, quand il se manifeste avec vigueur, sous la directive d'une puissance supérieure qui se filtre amoureusement dans la conscience collective du groupe.

Dans certains hôpitaux, on confie la présidence des réunions AA à un professionnel. Voilà qui paraît très bien sur un organigramme; mais on peut craindre que les soûlons ne réagissent pas

très bien à cette ambiance confuse. Ou bien, on fait AA, ou bien on fait une session d'orientation; mais il existe et devrait exister une différence entre les deux.

Les groupes industriels semblent aussi miroitants sur papier; mais n'aboutissent qu'à des résultats limités. L'alcoolique et il est en droit d'agir librement dans l'entière ambiance du partage que lui offre ce monde anonyme qu'est AA. (Je ne fais pas ici allusion aux sessions structurées de thérapie. Elles sont autre chose, entièrement).

Avec la croissance d'AA, se greffe aussi l'acceptation de notre programme au sein de la collectivité professionnelle. Si nous persévérons dans nos principes, un jour viendra où AA sera considéré au même niveau que les professionnels comme mode de traitement. Mais nous ne saurions mériter considération si nous allions lourdement prétendre, comme le font certains membres, qu'AA détient la seule et unique solution au problème de l'alcoolisme.

Je travaille en collaboration avec six médecins. Au début, certaines de mes idées leur paraissaient étranges. Il fallait que je permette aux médecins d'agir à leur guise. Je me limitais simplement à donner discrètement mon opinion sur ce que je croyais devoir être l'issue de chaque cas. Après que les faits m'eurent donné raison un certain nombre de fois, les médecins commencèrent à me demander mon avis. J'étais très fier, la première fois qu'un docteur m'a demandé de l'aider à conclure un diagnostic et faire des suggestions de traitement. Après tout, n'étant qu'un profane, je n'avais pas la compétence légale pour faire un diagnostic ou pour prescrire un traitement.

Essayez de penser comme le font les professionnels. Faire de longues années d'études pour être reçus, des années d'internat ou travailler une thèse, seulement pour se faire dire par une poignée d'heureux soûlons que les professionnels n'y connaissent rien aux malades de la boisson. Je comprends dès lors très bien pourquoi il se forme de l'interférence sur nos lignes de communications. Pour faire taire ces bruits parasites, il faut permettre aux professionnels de reconnaître qu'ils n'ont rien à redouter de nous et il en va de même à leur sujet. Ils doivent nous respecter et nous soumettre leurs patients d'une façon rationnelle, et nous devons reconnaître que l'alcoolisme ne nous appartient pas. Comme collectivité, AA nous appartient, mais pas l'alcoolisme.

Beaucoup a déjà été dit et écrit sur notre attitude face aux procédures contraignantes d'acheminer des cas vers AA. On aurait vraiment beaucoup de mal d'ajouter quoi que ce soit d'innovateur. J'ai le sentiment qu'un peu partout dans le mouvement, l'opinion collective penche fortement dans le sens d'ouvrir largement les bras à ces cas recommandés. Le mécontentement (souvent

justifié) s'estompera avec le changement graduel de la nature des groupes. Dans mon groupe, il y en a un bon nombre qui ont connu l'hospitalisation, qui sont en thérapie, ou qui ont été propulsés dans AA. Je pense que la tendance générale va se maintenir. Au fur et à mesure que ces adhérents forcés se joindront à la famille des membres, les murmures cesseront. C'est simple comme ça.

Avec le temps également, disparaîtront les histoires qu'on fait au sujet des signatures d'attestations. Quand les agences d'assignations réaliseront qu'un morceau de papier n'atteste que la présence à la réunion et non sa sobriété ni son adhésion à AA, les demandes diminueront. De notre point de vue, les réticences à signer seront amoindries lorsque nous cesserons d'y voir un bris d'anonymat. (A franchement parler la Tradition de l'anonymat ne peut être brisée qu'au niveau des masse-media).

Je suis personnellement enchanté qu'AA résiste à toute forme de contrôle des présences ou autre forme de bureaucratie. Cette façon de procéder ne fait pas partie de notre tâche et j'espère qu'elle ne le sera jamais. Nous ne sommes pas des officiers de probation, ni des moniteurs de groupe de bienfaisances et n'avons pas à agir de la sorte. Mais poussons au moins la collaboration jusqu'au point de présenter AA comme une ressource que le professionnel trouvera intéressante à utiliser. Il est possible d'imaginer des moyens qui, sans indisposer les groupes AA, fourniront aux cours de justice et aux autres instances les vérifications qu'elles désirent.

A Denver (Colorado), une initiative judiciaire consistait à remettre à un groupe local AA des enveloppes et des formules d'attestation et on demandait d'autre part à chaque alcoolique, qu'on dirigeait vers AA, de se procurer une attestation au groupe et de la retourner par la poste dans la dite enveloppe. L'alcoolique concerné ne pouvait obtenir la formule autrement qu'en assistant à la réunion AA, ce qui devenait donc la preuve de sa présence. Personne, n'a signé quoi que ce soit; le nouveau, lui, ne demandait pas mieux que de reconnaître qu'il s'était rendu à la réunion; et la cour était satisfaite. Ceci n'est qu'une modalité possible parmi bien d'autres qui seront solutionnées dans un proche avenir.

Pendant que le nouveau venu prenait place dans cette réunion, la formule en poche, je réfléchissais sur ma propre situation comme un "double-chapeauteur". L'insinuation malveillante du "merveilleux prodige des quatre-vingt-dix jours", qu'on applique aux AA qui deviennent conseillers en alcoolisme est souvent justifiable, à mon avis. Trop d'entre eux se pensent qualifiés pour devenir conseillers, simplement parce qu'ils ont été sobres dans AA pendant une courte période de temps. Bien que l'ancienneté n'est pas une garantie de succès dans le domaine de l'alcoolisme, les membres AA qui jouissent d'un

certain équilibre pendant un certain temps sont ordinairement mieux habilités pour le travail de conseiller.

D'autre part, les personnes capables d'engager à leur service des alcooliques rétablis, doivent apprendre à demander les mêmes hautes exigences de ces conseillers que de leurs employés dans n'importe quelles autre discipline. Sur ce point, un professionnel que je connais différait d'avis avec moi. Il disait: "Un sôlon n'est pas différent d'un autre". Je ne suis pas d'accord. On devrait mettre plus de soin au choix d'un AA pour occuper un poste professionnel ou para professionnel.

Le membre AA lui-même devrait, aussi, être prudent. Si au terme d'un entraînement professionnel, il devient un spécialiste chevronné et perd son aptitude à différencier entre le programme de réhabilitation d'AA et ce qui relève des techniques de psychiatrie ou d'orientation, il risque non seulement d'y perdre toute humilité, mais transmet souvent aussi à l'alcoolique, des messages confus. Le sôl on se gratte la tête en se demandant ce que veut dire "double-chapeauteur". L'expertise et l'approche multidisciplinaire sont de mise; mais la mégalomanie et les suggestions compliquées sont exaspérantes pour un patient.

Une autre de mes protestations est la formation de bureaux de consultations partout dans le pays. Des centaines de gens bien intentionnés ne cessent de prendre des cours interminables qui font miroiter subtilement des promesses d'emplois à la fin. Ceci n'est pas vrai. Il n'y a pas tant d'emplois et il s'en trouve bien peu pour le para professionnel sans diplôme. A dire le contraire, on trompe ceux qui s'enregistrent. Je me réjouis, en pensant qu'au moment où je suis arrivé à demi-mort à la porte des AA, il n'existait pas de brouhaha, au sujet de ces postes de conseillers.

C'est - dans l'ordre - l'activité de groupe, du travail de comité et des projets communautaires - que j'ai fait mon chemin cadrant ma croissance dans la position de "double-chapeauteur". Récemment,

j'assistais à une réunion de ces gens "double-chapeauteurs" et j'entendais deux d'entre eux discuter, à savoir lequel faisait le plus d'argent. Je ne sais pourquoi, j'avais bien l'impression qu'on avait perdu quelque chose dans ce débat. Je savais bien ce que c'était: l'amour du service à rendre à l'alcoolique qui souffre encore. Plusieurs de mes semblables, qui satisfont aux exigences suggérées par les Orientations du BSG en ce qui concerne les "double-chapeauteurs". Ils ont dû accepter de subir une sérieuse perte de salaire pour faire ce travail. Ce n'est que récemment que j'ai réussi à rattraper mes revenus d'autrefois. Nous aussi, avons des problèmes d'emploi. J'ai grandi avec mon travail. Il s'est développé autour de moi. Je me suis lancé dans ce travail seulement quand il m'a semblé assez évident que je ne pouvais plus négliger l'opportunité qui s'offrait dans mon milieu. J'étais déjà un "double-chapeauteur" avant même de connaître l'expression.

Ces pensées et d'autres encore me sont revenues à l'esprit pendant que le nouveau venu écoutait' avec nervosité, les conférenciers. Je ne lui révélai par la nature du rôle que je jouais, le jour, dans l'industrie. J'ai signé sa formule en tant que membre AA. En me quittant, il admit, avec un sourire: **"J'ignore pourquoi mais je me sentais bien ici, ce soir"**.

"Reviendras-tu?" lui demandais-je tout en notant pour lui mon numéro de téléphone. (Je prenais aussi des mesures pour l'amener à rencontrer d'autres membres du groupe.) "Je persiste à croire que je ne suis pas un alcoolique" dit-il, "mais chose certaine, **je me sentais vraiment bien ici ce soir"**.

Nous nous quittions en amis.

J'ignore ce qu'il adviendra de lui; mais rien n'est perdu. Il est possible qu'avec mon intervention et celle d'un agent de probation, un homme se dirige vers une merveilleuse nouvelle vie.

**E.S. Brooklyn, N. Y.**